

PARON CONTACT

BULLETIN MUNICIPAL JANVIER 2011



MFR
Depuis 1953
24 rue Haute • 89100 GRON
03 86 64 82 82
mfr.gron@mfr.asso.fr
www.mfr89.info
SENS
Gron
4e 3e
BAC Pro
BTSA
Formation continue
STAGE 50%
ECOLE 50%
Acteur de développement
Enseignement de qualité
Maison Familiale Rurale du Sénonais
Cadre de vie unique
Petits effectifs
RÉUSSIR autrement



ORPEA
La Vie Continue avec Nous
Résidence retraite médicalisée pour personnes autonomes, semi-valides et dépendantes
Résidence Les Cedres
63 rue du Mail Richelieu - 89100 Paron
Tél : 03 86 95 23 33 - Fax : 03 86 65 76 78



S.A.R.L.
Jean - Paul
LAURENT
Electricité - Froid - Climatisation
Chauffage - Energies Renouvelables
12 rue P. Larousse - 89100 PARON
Tel/Fax: 03 86 95 22 83 - Portable: 06 09 02 45 98
jp-laurent@wanadoo.fr



FORCLUM
PORTE DE BOURGOGNE
ELECTRICITÉ INDUSTRIELLE - AUTOMATISME
MAINTENANCE - ECLAIRAGE PUBLIC
LIGNES ELECTRIQUES - MENUISERIE
CANALISATIONS - ASSAINISSEMENT
GÉNIE CLIMATIQUE - PLOMBERIE
FILTRATION & TRAITEMENT des EAUX de PISCINES
AGENCE DE SENS
03 86 64 50 77 - 03 86 83 19 00
Fax : 03 86 65 10 18 - 03 86 65 37 51
Rue St Sauveur des Vignes
ZI des Vauguillettes 89100 Sens
SIÈGE SOCIAL
Tél : 03 86 48 30 30 - Fax : 03 86 48 23 14
ZI Plaine des Isles BP 125 - 89002 Auxerre

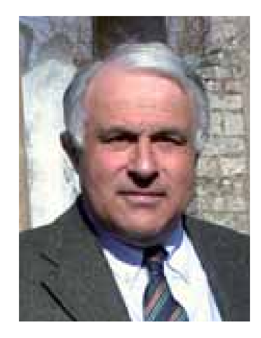


Pass Liber-t
Balade
Nouvelle Formule :
1,50 euro* par mois, uniquement les mois circulés.
Profitez de tous les avantages du télépéage Liber-t sans engagement :
1 Des voies réservées
2 Un passage facilité
3 Du temps gagné
4 Une facturation détaillée
5 Un tarif attractif
6 Des services privilégiés
Réservez votre badge sur Internet, livré gratuitement chez vous
www.telepeagepourtous.fr
Ou commandez par téléphone : 3620 dites « Liber-t »
APRR



Central et services administratif
ZI 89205 AVALLON CEDEX
TEL : 03 86 34 63 00
FAX 03 86 34 38 92
E-mail : schiever.contact@schiever.fr
SCHIEVER
une autre idée de la grande distribution
ATAC
Mon choix économies!
Proxi MARCHÉ
flunch
Maxi MARCHÉ
Maxibrico
Weldom
Auchan





Nous voici bientôt à mi-mandat, nous avions fixé dans notre programme électoral des priorités, elles sont réalisées à plus de 80%. Ainsi, pour les plus importantes, la construction d'un restaurant scolaire, l'aménagement en cours de la plaine dite du « Rû-couvert » qui est en phase construction et qui va passer en phase aménagement de l'espace pour assurer un cadre de vie agréable, la restauration de l'église Sainte Florence qui fait partie de notre patrimoine.

En ce qui concerne l'eau et l'assainissement, nous avons poursuivi la rénovation de notre réseau d'eau potable, le remplacement des branchements « plomb » et le renforcement de la défense incendie. Un centre de loisirs et une garderie scolaire ont été mis en place et un bâtiment permettant d'accueillir les enfants est actuellement en cours de construction dans l'enceinte de l'école Calmette.
L'environnement et le cadre de vie n'ont pas été oubliés puisque cette année nous avons obtenu le premier prix des villes fleuries de moins de 5000 habitants et le prix régional de l'espace communal. Nous avons réalisé les travaux d'entretien prévus de nos bâtiments communaux, de nos routes et trottoirs. Notre soutien à la vie associative, à la culture et aux sports est constant voire même en augmentation au niveau budgétaire.
Sur le plan de la sécurité, une convention a été signée avec la police nationale en mars, et des travaux d'aménagement permettant de mieux réguler la circulation et réduire la vitesse sont programmés.

Voilà, mes chers concitoyens, une partie du travail accompli depuis mars 2008 par le conseil municipal que j'anime et que je remercie ainsi que nos services . La crise que nous traversons et la rigueur budgétaire qui va nous être imposée en particulier par la réduction de nos recettes d'investissement vont nous obliger, sans remettre en cause les opérations indispensables au développement de la commune, à reporter certains projets non vitaux.
Je tiens à remercier tous les bénévoles qui œuvrent dans les différentes associations , ainsi que les annonceurs qui nous ont permis de réaliser ce bulletin.

Enfin, je termine mon édito en vous présentant en mon nom et au nom du conseil municipal tous mes vœux pour cette nouvelle année, avec l'assurance que nous poursuivrons notre mission pour le bien des Paronnaises et Paronnais.

Bernard Chatoux
Maire de Paron
1er Vice-Président de la Communauté de Communes du Sénonais

Le mot du rédacteur en chef

La municipalité maintient son objectif d'une plus grande réactivité par rapport à l'actualité des projets municipaux et évènements locaux, afin qu'ils soient rendus lisibles par la population paronnaise et attractifs. Elle s'efforce de répondre au mieux aux besoins et préoccupations de nos concitoyens dans leur vie au quotidien.
Les supports papier, comme ce bulletin « Paron- Contact », sont indispensables à la communication. Vous pourrez par ailleurs trouver en mairie l'édition d'un guide pratique de la ville « Vivre à Paron », nouvellement créé, qui regroupe une multitude d'informations liées à la vie associative, sportive, culturelle, économique. Il correspond à une véritable attente des Paronnais.
Aujourd'hui, d'autres vecteurs de communication doivent être développés et Internet est un formidable outil qui rend service à tous, toutes générations confondues.
La rénovation du site Internet via la plateforme régionale e-bourgogne permettra une connexion directe entre la population et certains services municipaux qui vont développer leur « portail » : l'École de Musique et de Danse souhaite davantage diffuser et la médiathèque, récemment informatisée, offre de nouveaux services plus accessibles.

Le succès grandissant de l'opération « La fête des voisins », soutenue par la municipalité montre le besoin de convivialité des habitants. L'aménagement de la plaine va amener de nouveaux Paronnais que nous nous devons d'accueillir: ils seront reçus en mairie, et lors de cette cérémonie, nous leur remettrons une pochette contenant des documents d'information tels que ceux présentés, mais également le plan de la ville actualisé et des documents de la Communauté de Communes du Sénonais.

J'adresse mes remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à l'édition de ce bulletin par la participation active à la vie de notre ville.
Que les annonceurs, acteurs économiques de notre territoire soient également remerciés de leur soutien et de leur confiance.

Le comité de rédaction, Kelly Ferrero, Vera Werebe vous souhaitent une bonne lecture.

Christian Jacques
Maire-adjoint chargé de la Culture et de la Communication.

Paron Contact - janvier 2011
Directeur de publication : Bernard Chatoux
Rédacteur en chef : Christian Jacques
Comité de rédaction : Jean- Claude Vergnolles, Marie-Cécile Durand Viel, Michel Guillot, Anne Carillier, Michel Boucheron, Françoise Blondeau-Dougy, Maxime Bailly, Simone Duranton, Micheline Flizot, Odile Imbert, Francisco Neves, Thierry Sellier, Christelle Guerrero, Kelly Ferrero
Maquette : Vera Werebe
Photos : Marie Odile Couzinet-Jacques, mairie de Paron, Marie-France Jalmain, collège André Malraux.
Impression : Chevillon imprimeur
Dépot légal à parution`

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30
23 avenue Jean Jaurès
89100 Paron
Tél : 03 86 83 93 93
Fax : 03 86 83 93 91
mairie@paron.fr

Site web: www.paron.fr

Le maire et ses adjoints vous reçoivent sur rendez-vous

SOMMAIRE



Nos travaux effectués en 2010 ou en cours de réalisation

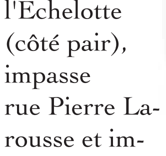
La parution de ce bulletin nous donne l'occasion de vous informer des travaux réalisés ou en cours.

Travaux terminés

Les revêtements de trottoirs

Marché avec l'entreprise COLAS – 134 146,04 € TTC dont 27 429,30 € pour l'adduction d'eau potable. Avenue du stade, rue des Bruyères, rue du Docteur Ragot, rue du Haut de l'Echelotte (côté pair), impasse rue Pierre Larousse et impasses avenue du Rû Couvert.





Revêtement des trottoirs avenue du stade

Les entretiens de voiries

Marché avec l'entreprise SCREG - 142 255,70 € TTC dont 8 501,17 € service assainissement.
Gravillonnage : chemin rural entre les Puits et les Dauges, allée des Châtaigniers, partie du chemin rural des Gallots à la RD 81, rue du Docteur Ragot, rue du bas de Saint-Bond, par-


Revêtement des trottoirs rue des Bruyères


Revêtement des trottoirs rue du Haut de l'Echelotte


Revêtement des trottoirs rue du Docteur Ragot

tie de la rue Paul Langevin, rue Jules Ferry
Enrobé : rue des Acacias, rue de Saint-Bond, parties des rues du Mont-Saint-Bernard, rue des Tilleuls, Place de la Fraternité, avenue du rû couvert, des rues Paul Bert et Henri Dunant.
Ces travaux ont été subventionnés par le Conseil Général pour un montant total de 20 421€ TTC.

Groupe scolaire Paul Bert

• Remplacement des faux plafonds et de l'isolation de l'école maternelle: marché avec l'entreprise FORCLUM
18 257,87 € TTC

Complexe Roger Treillé

• Réfection électrique complète de la salle polyvalente, avec remplacement des câbles, des luminaires et des appareillages.
• Remplacement des baies vitrées en bois par de l'aluminium dans le hall et de la façade sud côté galerie, installation de rideaux d'occultation dans le hall, réfection de la couverture avec isolation du hall. Marchés avec les entreprises HAMELIN LAURIN, LABOISE
140 802,77 € TTC.
Ces travaux ont été subventionnés par le Conseil Général à hauteur de 70 636 € TTC.

Gymnase André Malraux

• Pose de rideaux d'occultation, marché avec l'entreprise ANCELIN – 17 660,73 € TTC

Ces travaux ont été subventionnés par le Conseil Général à hauteur de 3 000 € TTC.

Travaux en cours de réalisation

• **Le centre de loisirs** a débuté le 23 septembre 2010.

• **Renforcement de la défense incendie de l'avenue Jean Jaurès.** Des travaux importants ont été réalisés sur le réseau de distribution d'adduction d'eau potable et la rénovation des branchements plomb depuis 2001.

• **Travaux de déplacement de la stèle Jean Moulin et du monument Kléber** en vue de la construction du giratoire. Les travaux de voirie seront réalisés par l'entreprise Cano pour un coût de 67 452,13€ TTC et par l'entreprise SARL Vieux Champagne Paysages pour un coût de 10 706,11€ TTC

Je tiens à remercier toutes les entreprises pour le respect des délais d'intervention, d'une part, et, d'autre part, pour la qualité des travaux réalisés comme vous pouvez le constater.

De plus, je remercie les agents des services techniques qui ont oeuvré sur ces dossiers pour les études, l'élaboration des marchés et le suivi des travaux sous la direction de Thierry Sellier.

Françoise Blondeau-Dougy
Maire-Adjoint chargée des travaux et de l'urbanisme.


Revêtement des parvis rue des Cerisiers


Revêtement des parvis rue des Boulots



Le service des eaux et de l'assainissement géré par la commune

Avec plus de 2 000 abonnés, la commune de Paron assure en régie directe son service public de l'eau potable et de l'assainissement.

Qu'est-ce qu'une régie directe ?

Cela signifie que la commune gère la globalité du service : elle a en charge la production, la distribution et la facturation de l'eau.

La ville de Paron fait partie de la Communauté de Communes du Sénonais, établissement public de coopération intercommunale, auquel elle achète de l'eau en gros provenant des champs captants «plaine Chambertrand». Toutefois, la commune produit plus de 50% de l'eau distribuée.

Le service de l'eau et de l'assainissement se compose d'un service administratif et d'un service technique.

Il fait partie intégrante des services techniques et est composé de quatre agents placés sous l'autorité du directeur Thierry Sellier.

• Le secrétariat accueille les abonnés en mairie du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 03 86 83 93 93 ou services.techniques@paron.fr

Sa principale mission est le suivi des abonnés: départs et arrivées, facturation, demande de branchement, renseignements divers.

• Pour les problèmes techniques, un service d'astreinte permet de répondre à toutes les urgences 7 jours/7 et 24 heures/24 au 03 86 65 02 23 afin d'assurer la continuité du service public.

Les gros travaux réalisés depuis 2001

• Diagnostic du réseau effectué par le bureau d'études G2C Environnement de Mâcon en 2002.
• Remplacement de la conduite d'eau potable avec rénovation des branchements, avenue de la Liberté, pour un montant de 550 000€ TTC.
• Rénovation d'environ 400 branchements plomb afin de respecter les directives européennes pour 2013.

QUELQUES CHIFFRES

Nombre d'habitants 4 760
Nombre d'abonnés 2 077
Rendement du réseau 74%
(2005: 56%, 2006: 55%, 2007: 69%, 2008: 71%).
Pour information, le ratio d'un bon rendement d'un réseau est compris entre 80 et 85%.

• Remplacement de 900 compteurs.
• Renforcement de la défense incendie par la pose de canalisations normalisées et par la mise en place de poteaux d'incendie supplémentaires.

Les travaux sont financés par la recette de la vente de l'eau soit 1,19€ HT le m^3 et par l'emprunt.
La commune ne bénéficie d'aucune aide financière.

Concernant l'assainissement des eaux usées, la Communauté de Communes du Sénonais est compétente dans ce domaine pour le traitement des rejets - effectué à la station d'épuration de Saint-Denis-les-Sens - et pour les travaux d'investissement.

En revanche, le fonctionnement du réseau incombe à la commune.

La qualité de l'eau est contrôlée tous les deux mois par les services de l'Agence Régionale de Santé Bourgogne.
De plus, un rapport annuel est présenté au Conseil Municipal sur l'activité du service, celui-ci est mis à la disposition de la population.

Françoise Blondeau-Dougy
Adjoint au Maire, chargée des travaux et de l'urbanisme
Roger Demesy
Conseiller Municipal et Président du Comité de Gestion de l'Eau



Arborer et fleurir l'espace communal

Embellir notre ville, la rendre plus agréable à vivre, voici l'un des éléments qui me tient le plus à cœur. Cela fait maintenant 14 ans que nous multiplions nos efforts par le fleurissement, les plantations d'arbres et haies champêtres, nous avons ainsi privilégié les arbres du bocage, ces essences rustiques si familières de nos paysages d'antan : les charmes, les ormes, les tilleuls, les merisiers, les fusains etc. C'est notre nature ordinaire qui insuffle vie et beauté à notre ville, et équilibre notre écosystème et notre environnement.



Jean-Claude Vergnolles
Premier Maire-Adjoint
Conseiller à la CCS
Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Yonne



Recompenses des maisons fleuries

Cette année encore, notre commune se voit récompensée :
- 1er prix départemental de notre catégorie « Villes et villages fleuris 2010»,
- prix spécial de l'« Aménagement de l'espace communal »,
attribué par la Région,
- confirmation de la 3ème fleur, au niveau national.

La propreté de notre ville est un critère très important dans le choix des jurys : « *Paron est une ville propre* ».

Notre ville s'agrandit, de nouvelles habitations ont pris naissance sur le plateau. Un merlon (talus) borde le lotissement le long de la route départementale RD 81 ; il y est prévu la plantation de nombreux végétaux, d'ores et déjà choisis, qui vont, d'une part, protéger les habitations des bruits et nuisances du RD81 et, d'autre part, conserver à cette route une perspective esthétique.

Nous plantons et classons les haies ; elles ont un effet brise-vent, protègent les bâtiments, les cultures, les animaux et les personnes contre le vent, le soleil et la neige. Elles sont une source de biodiversité.

Je tiens ici à remercier notre équipe de jardiniers placés sous l'autorité de Thierry Sellier, directeur des services techniques : Pascal, Jean-Luc, Laurent, Frédéric, Franck et Romain, qui m'aident à réaliser mon rêve de rendre notre ville plus belle encore...

En dernière heure, je tiens à féliciter et à remercier les équipes des services techniques, et tout particulièrement leur directeur, pour le déneigement de la commune .



Privilégier les services rendus à la population et poursuivre l'amélioration de notre cadre de vie

Qu'est ce qu'un budget ?

Toute politique municipale a besoin de moyens financiers pour être mise en œuvre.
Le budget primitif retrace l'ensemble des ressources et des dépenses qui seront réalisées au cours de l'année pour conduire les projets de la municipalité.

Que trouve-t-on dans le budget ?

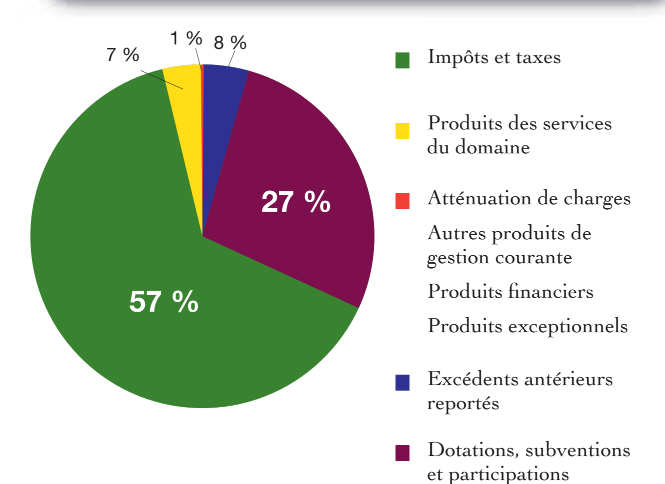
La comptabilité publique définit précisément les règles selon lesquelles dépenses et recettes doivent être classées.
On distingue la section de fonctionnement, qui enregistre les charges et les produits courants, et la section d'investissement qui retrace les opérations d'équipement de la ville (acquisitions mobilières et immobilières, travaux, constructions...) modifiant la valeur du patrimoine communal.
Dépenses et recettes peuvent être classées selon leur nature (fournitures, électricité, honoraires, frais de personnels, assurances...) ou selon leur fonction (sport et jeunesse, administration générale, sécurité, écoles...)
Certains services de la commune peuvent faire l'objet d'un budget distinct afin de mieux suivre leurs dépenses et recettes: c'est le cas pour le service des eaux, pour le service assainissement, le Centre Communal d'Action Sociale et la Caisse des écoles.

Les quatre temps du cycle budgétaire

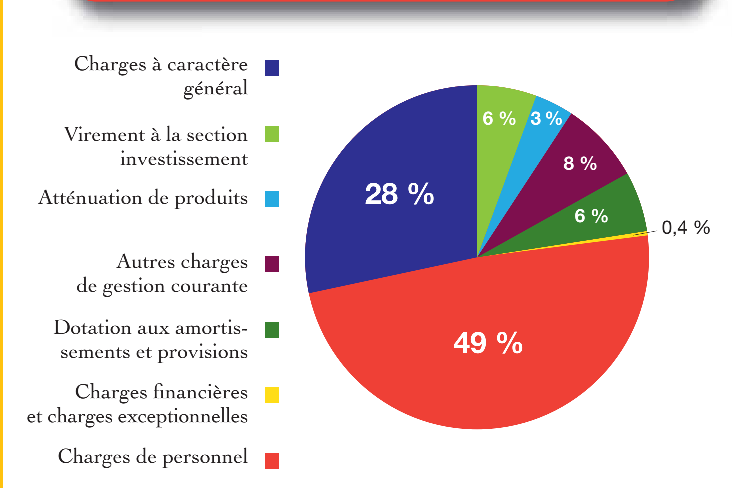
Plusieurs temps forts marquent le cycle budgétaire :
Le débat d'orientations budgétaires : dans les deux mois précédant le vote du budget, un débat est organisé en conseil municipal sur les orientations financières de la commune. Formalisant la réflexion stratégique, il permet de définir les marges de manœuvres et de baliser les choix pour l'année à venir.
Le vote du budget primitif : généralement voté en mars, le budget primitif est le document qui formalise les prévisions annuelles de dépenses et de recettes nécessaires à la mise en œuvre des actions décidées par le conseil municipal.
Les décisions modificatives peuvent être votées en cours d'année pour ajuster les crédits prévisionnels votés en début d'année.
Le compte administratif voté à Paron avant l'adoption du budget de l'année suivante correspond à la clôture de l'exercice et enregistre l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées dans l'année. C'est un document fondamental dans l'analyse des finances d'une ville puisqu'il permet de constater l'exécution du budget et de mesurer l'adéquation des résultats aux objectifs fixés.



Recettes de fonctionnement : 5 035 112,76 €



Dépenses de fonctionnement : 5 035 112,76 €





Sport et jeunesse
Ecole Municipale des Sports (activités annuelles et stages) centre de loisirs Paron'Eveil, subventions aux clubs et associations sportives



Culture
Fonctionnement de la médiathèque, du service culturel et de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse, subventions aux associations culturelles

Sécurité
Police municipale

Social - 3e âge
Dépenses d'aide sociale légale et facultative (Centre Communal d'Action Sociale)

Services généraux
Services qui permettent la bonne marche de l'administration municipale (direction générale, accueil, service population, secrétariat des assemblées, ressources humaines, finaces, communication … ainsi que dépenses non affectées : remboursement de la dette, amortissements, dotations, impôts

9%
7%
2%
2%
41%
17%
23%

Aménagement et cadre de vie
Entretien des 45 km de voirie, des jardins, d'espaces verts et des bâtiments communaux.

Ecoles - Petite enfance - Enfance
Charges de fonctionnement des trois groupes scolaires (549 enfants inscrits en maternelle et élémentaire), financement du centre de loisirs associé à l'école : garderies du matin et du soir, accueil du midi, restauration et transport scolaire, financement du centre petite enfance «Câlins-Câlinettes» de 15 berceaux

Programmes d'investissements en cours

Opérations antérieures à 2010

Second panneau lumineux
Réfection escalier Haut Echelotte
Enfouissement des réseaux
Modernisation applications
Plantations
Aires de jeux
Centre petite enfance
Construction nouvelle mairie
Giratoire opération 09 10 11
5e tranche complexe sportif R. Treillé
Eglise Sainte-Florence
Escaliers Rû-couvert

0 50000 100000 150000 200000 250000 €

Disponible
En cours
Montants réalisés

Opérations 2010

Illuminations de Noël
Aménagement rue Pierre Larousse
Parvis Ste Florence
Feux tricolores - Aristide Briand
Plantations 2010
Gros travaux pôle culturel
Trottoirs 2010
Aménagement sécurité RD81
Travaux structurants écoles
Aménagement paysager sécuritaire
Restructuration complexe Treillé
Création d'un centre de loisirs

0 50000 100000 150000 200000 250000 300000 350000 400000 €

Disponible
En cours
Montants réalisés

Michel Boucheron
Maire-adjoint chargé des finances, conseiller à la CCS

www.paron.fr


CANO Travaux publics
CANO
TRAVAUX PUBLICS
Tél : 03 86 65 28 90 - 1, route de la Mission - 89100 Paron
Fax : 03 86 65 64 40 - E-mail : secretariat@cano-tp.fr - Site : WWW.cano-tp.fr


SENS
AMBULANCES
Eric COLAS
Toutes distances 24h/24
48, rue Paul Bert - 89100 PARON
03 86 95 13 66
Fax 03 86 95 91 33


PHARMACIE
DES ARCADES
03.86.83.72.55
24 bis, allée des arcades
89100 PARON
Semelles orthopédiques
Ceintures sur mesure
Pharmarcades@resopharma.fr


Pharmacie
FAHRNER
03 86 65 01 03
Place de la Fraternité
89100 Paron



Nos écoles : un partenariat réussi !

La commune de Paron est dotée de trois groupes scolaires comprenant l'école maternelle et élementaire.
A ce jour 546 élèves fréquentent ces écoles au lieu de 511 l'an dernier soit une augmentation de 6,5%.
La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions, toutes les classes étant pourvues d'enseignants.
La municipalité s'efforce au mieux d'entretenir ses écoles et de faciliter le travail des enseignants.
Ainsi chaque école élémentaire va être dotée d'un tableau numérique interactif garantissant une présentation plus attractive des cours pour les élèves.
Pour conclure, je voudrais rendre un hommage très appuyé à notre directrice générale des services ainsi qu'à notre directeur des services techniques que je sollicite très souvent pour nos écoles.
Merci aux enseignants pour leur compréhension et les bons rapports que nous entretenons ensemble.
Je ne manquerai pas de remercier également tout le personnel scolaire et périscolaire toujours dévoué auprès de nos enfants.

Michel Guillot
Maire-Adjoint chargé des affaires scolaires et périscolaires.

Accompagnement à la scolarité

Situé dans un temps périscolaire (le soir après la classe), cet accompagnement offre une opportunité pour tous les enfants volontaires de travailler dans de bonnes conditions, sur proposition des enseignants et avec l'accord des parents. Accueillis par une équipe de bénévoles compétentes et dévouées, les enfants de primaire peuvent venir en toute tranquillité, étudier, approfondir leurs devoirs ou leçons.

Pour l'année 2010- 2011, 30 enfants sont inscrits. Des moments de détente sont proposés aux enfants tout au long de l'année scolaire (sortie cinéma, goûter, sortie annuelle). En 2010, pour fêter les 10 ans de cet accompagnement scolaire, un voyage était organisé à Paris : passage à la Tour Eiffel, découverte des grands monuments et quartiers parisiens, et l'après- midi détente au parc de la Villette.
Les enfants ont pu s'initier à la peinture avec le peintre Olivier Salou et ont réalisé une jolie fresque. Installée à la cantine, elle a été inaugurée le 15 décembre.
Cette année, Olivier Salou initiera les enfants à la poterie.

Marie-Cécile Durand-Viel
Adjoint au Maire chargée des affaires sociales.



Inauguration de la fresque





Concours des petits marmitons 2010
Une Paronnaise en finale

Eve Guiblin de l'école Pierre Curie a été l'une des cinq finalistes du concours départemental organisé par Elite- restauration en 2010.
Nous lui adressons toutes nos félicitations !

RECETTE
Moelleux à la banane et au chocolat

Ingrédients

220 g de farine
200 g de sucre
150 g de beurre fondu
4 bananes mures
2 œufs
1 yaourt brassé
1 c à café de cannelle
1c à café de levure
1 pincée de sel
8 carrés de chocolat noir

- Faites fondre le beurre (1 minute au micro ondes) et laisser refroidir .
- Préchauffer le four à 180 °
- Coupez les bananes en morceaux, réservez .
- Mélangez le sucre, les œufs, le yaourt, la cannelle et la pincée de sel puis le beurre refroidi .
- Incorporez petit à petit la farine avec la levure, mélangez bien au fur et à mesure sinon il y aura des grumeaux .
- Ajoutez les morceaux de bananes .
- Beurrez et farinez votre moule .
- Versez la pâte et ajoutez les carrés de chocolat en les enfonçant un peu dans la pâte, on ne doit plus les voir !
- Enfournez 50 minutes .
- Plantez la lame d'un couteau pour vérifier la cuisson, si elle reste sèche, le gâteau est cuit .

Bon appétit

Du nouveau dans les assiettes

Restaurant scolaire : entretien avec Michel Guillot, Maire-Adjoint aux affaires scolaires et périscolaires.

Monsieur Guillot, le titre de cet article est prometteur. Qu'est ce qui a changé dans les assiettes depuis la rentrée ?
A première vue, pas grand chose. A l'issue de la mise en concurrence obligatoire organisée pour le choix du prestataire chargé de fournir les repas du restaurant scolaire et du centre de loisirs en liaison froide, c'est Elite Restauration, de Joigny, qui a été retenu, comme l'an passé.
Toutefois, cette année, il lui a été demandé de s'engager à fournir des repas comportant 20% de produits « bio » par jour. Nous sommes un des seuls restaurants scolaires à avoir adopté cette mesure bénéfique pour nos enfants.

20% de produits bio par repas. Concrètement qu'est-ce que cela signifie?
Les repas des enfants comportent cinq composantes : une entrée, un plat protidique, un plat d'accompagnement, un produit laitier et un dessert. Une de ces composantes doit être « bio » ou issue de l'agriculture raisonnée ou régionale.
L'an passé, nous avions déjà un repas bio complet par mois, que nous avons conservé, ainsi qu'une composante « bio » par semaine. Cette année notre exigence de qualité a été renforcée, devançant les obligations légales qui nous serons certainement imposées dans un proche avenir, dans un souci de préserver la santé et l'hygiène alimentaire de nos enfants.

D'autres changements sont intervenus depuis la rentrée. Pouvez-vous en dire plus à nos lecteurs?
Depuis la rentrée, deux services ont été organisés chaque jour pour accueillir les deux cents enfants inscrits à la cantine.
Les équipes d'animation ont été renforcées permettant une meilleure prise en compte des rythmes de l'enfant pendant la pause méridienne.
Désormais, les enfants sont gardés soit avant, soit après le repas dans leur école. Cela permet d'avoir de petits groupes d'enfants qui peuvent ainsi se détendre dans le calme. Les plus jeunes peuvent également se reposer ou même faire la sieste tout de suite après le repas. Certains enfants arrivent en garderie dès 7 heures et repartent à 19h00.
L'année dernière, certains s'endormaient dans le car en retournant à l'école à 14h00! Nous avons entendu le souhait des enseignants et adapté notre fonctionnement pour que la journée se passe au mieux pour les enfants. C'est notre préoccupation quotidienne même si cela est plus compliqué à gérer sur le terrain.

Propos recueillis par Christelle Guerrero DGS de la mairie

Le restaurant scolaire en chiffres
275 inscrits
200 repas par jour en moyenne
4 agents de service
13 agents d'animation
29584 repas servis en 2010
menus disponibles sur www.elite-restauration.fr



Paron'Eveil

les 4-7 ans ont aussi leur centre de loisirs

Les petits Paronnais en rêvaient, la municipalité l'a fait! 52 enfants âgés de 4 à 7 ans ont été accueillis cet été dans les locaux périscolaires du site Calmette du 5 juillet au 8 août et 24 inscrits pour les vacances de la Toussaint.
Le centre de loisirs « Paron'Eveil » fonctionne désormais pendant les vacances scolaires, sauf Noël, et peut accueillir 40 enfants maximum.
Les moins de 4 ans peuvent fréquenter la Halte Garderie Câlins-Câlinettes et les 8 ans et plus l'EMSP et ses stages sportifs.
Paron'Eveil fonctionne également tous les mercredis en période scolaire de 8h à 18h00.

Projet pédagogique, programmes et renseignements au service périscolaire 03 86 83 93 93 ou au 07 86 01 75 08

De tout leur Chœur !

Depuis septembre, les enfants de plus de 6 ans qui fréquentent le centre de loisirs le mercredi après- midi participent au chœur d'enfants animé par Françoise Gallais, professeur de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse de Paron.



Un lien avec les autres activités de la commune.

Afin de permettre aux enfants des parents qui travaillent le mercredi de bénéficier des activités sportives et culturelles proposées par la commune, les enfants qui fréquentent le centre de loisirs peuvent, sur demande, être conduits par les animateurs à l' Ecole Municipale de Musique et de Danse ou à l' Ecole Municipale des Sports de Paron.

Bientôt des locaux tout neufs !

A partir du printemps prochain, les enfants fréquentant les centres de loisirs périscolaires et extra- scolaires seront accueillis dans un bâtiment neuf construit dans la continuité du restaurant scolaire.

Le centre de loisirs en chiffres

Coût des travaux : 250000€
Subvention de la CAF : 69200€
Subvention de l'Etat : 69201€
Surface sur deux niveaux : 130m²



Classes de CM1-CM2, école Pierre Curie, séjour à Saint Sorlin en janvier 2010

Classe de neige

Grâce au soutien financier de la mairie (50% des dépenses prises en charge), les enfants de Paron ont pu découvrir les plaisirs de la montagne et du ski.
Bon séjour aux enfants de l'école Calmette qui partiront en janvier 2011!



Collège André Malraux

Présentation du collège

Un effectif en hausse ! 502 élèves sont inscrits au collège André Malraux, soit une progression de 32 élèves par rapport à l'an passé. Les élèves sont répartis dans 19 classes soit : 5 classes de 6e, 5 classes de 5e, 5 classes de 4e, 4 classes de 3e.



Pour les langues vivantes étudiées au collège, l'Anglais reste la première langue vivante à l'entrée en 6e et « la bilangue anglais-allemand » est maintenant installée sur les 4 niveaux (30 élèves en 6e). L'Allemand et l'Espagnol langue vivante 2 se commencent dès la 4e.

Le latin est proposé aux élèves dès la 5ème et le grec en 3e.

Les résultats au diplôme national du brevet 2010 ont été de 81,19% avec 11 mentions Très Bien et 20 mentions Bien. Un fort bon taux de réussite !

Les projets pour l'année scolaire 2010-2011

• la section sportive volley installée l'an passé, est proposée cette année aux élèves de la 6e à la 3e (soit 36 élèves), qui ont deux heures de volley par semaine dans leur emploi du temps.

• un atelier ciné-média est mis en place de la 6e à la 3e. Il s'agit de faire découvrir aux élèves les différents médias, dans le but de leur donner des moyens d'expression supplémentaires et d'éveiller leur sens critique.

• 1 heure tous les 15 jours de sciences physiques est proposée aux élèves de 6ème, afin de leur faire découvrir la démarche scientifique.

• un accompagnement personnalisé en 6e en français et mathématiques a été mis en place afin de les aider dans les apprentissages fondamentaux.

• le projet Action Média pour une classe de 3e.

• cette année, plusieurs voyages (en Allemagne, en Angleterre, en Espagne et peut-être en Italie) devraient être proposés par les enseignants aux élèves.

• une semaine de prévention et de solidarité s'est déroulé du 13 au 16 décembre 2010 afin de sensibiliser les élèves à la citoyenneté, au respect des lois (respect des adultes, des autres), et à la santé (les addictions, la nutrition..).

La mise en réseau du collège a été réalisée dans son intégralité par le Conseil Général de l'Yonne, avec la mise en place progressive de l'environnement technologique de travail Liberscol. Les parents seront bientôt dépositaires d'un code d'accès afin de consulter le relevé de notes de leurs enfants.





Au deuxième trimestre, nous proposerons une réunion aux parents de 3e, pour présenter le diplôme national du brevet, le déroulement de l'orientation en fin de 3e, le lycée d'enseignement général et technologique et le lycée professionnel. Nous ferons de même en 5e et 4e afin d'accompagner les parents au collège dans le choix des langues et des options.
Enfin une matinée porte ouverte, le samedi 17 juin 2011, aura lieu afin de faire découvrir le collège aux futurs élèves de 6ème et à leurs parents. Les professeurs présenteront les travaux réalisés par les élèves tout au long de l'année scolaire (expositions, vidéo….). Depuis trois ans, c'est un moment apprécié de tous.
En conclusion, je peux assurer que le premier souci de tous au collège André Malraux est de contribuer à la réussite des élèves en proposant un enseignement riche et varié, une ouverture sur le monde culturel, et faire en sorte que tous les élèves se sentent bien dans leur collège.

Miriam Bobet
Principale du collège

Collège André Malraux
Avenue du Stade
89100 Paron
Tél : 03 86 65 50 72
Fax : 03 86 65 99 20
@ 0891235j@ac-dijon.fr



Mon voyage scolaire au château de la Motte-Tilly

J'ai voyagé en car. En arrivant, j'ai aperçu une grille en fer forgé. Ce château s'appelle La Motte-Tilly parce qu'il se situait sur une motte avec beaucoup de tilleuls.
Le bâtiment avait des ailes sur les côtés. Un joli lac s'étendait au bas de la colline, dessus flottaient des nénuphars. Un gigantesque parc prolongeait le château.

Nous sommes allés d'abord à l'atelier bal masqué. On a appris l'histoire de France puis on a fabriqué des masques avec des boules, des morceaux de cure-pipe et des plumes bicolores. J'ai appris à confectionner une enveloppe pour une invitation.

Nous avons même choisi et écrit notre titre de noblesse. Nous avons dansé comme au XVIIIe siècle. La dame nous a dit qu'on savait six pas sur trente. Nous avons mangé dehors, certains sur les bancs verts, les autres étaient assis dans l'herbe. Nous avons regardé les paons et leurs trois petits qui se trouvaient dans une cage, mais malheureusement ils n'ont pas fait la roue. Pour nous distraire, nous avons fait une petite chasse au trésor.

Nous sommes allés à l'Orangerie pour voir dans quel sens la lumière arrivait. Ensuite, nous avons trouvé la déesse de la mer, Iphrite. Elle avait deux poissons sous les pieds et elle était dévêtue. Nous devions trouver comment s'appelait le toit d'un petit bâtiment, c'était un pigeonnier.
Nous avons visité l'intérieur du château : la dernière descendante, c'était la marquise de Maillé. Nous avons commencé par un premier salon avec de nombreux costumes, un deuxième avec le portrait d'une enfant au-dessus de la porte. A cette époque, les filles portaient des corsets pour les rendre plus minces en apparence. Les garçons avaient des cheveux longs et portaient des vêtements féminins jusqu'à sept ans.

Nous avons visité un boudoir où on se réfugiait pour avoir moins de bruit comme si on boudait. Nous avons observé un billard anglais qui est l'ancêtre du croquet. Ensuite, nous sommes allés dans la cuisine: des casseroles et des plats en cuivre très lourds étaient suspendus. Il y avait un garde-manger. En hiver, on cassait et on récupérait la glace du lac. Nous avons appris à mettre la table comme au XVIIIe siècle : à la russe, on mettait la table avec la fourchette à l'envers et à l'anglaise, c'était le contraire. On s'essuyait les doigts avec la nappe parce qu'il n'y avait pas de serviette.

J'aimerais beaucoup revenir avec mes parents, c'était passionnant.

Manon Monsigny
Ecole Primaire Pierre Curie
classe de Nadine Ventrillon CE2



Pôle emploi, mode d'emploi

Pour vous inscrire (ou vous réinscrire)

Le 3949 (dites « inscription »)
Par internet: www.pole-emploi.fr et laissez vous guider.

Le premier rendez-vous

Suite à votre inscription effectuée par téléphone ou par internet, vous serez convié à un rendez- vous durant lequel vous seront présentés:
• les services de pôle-emploi,
• les nouvelles règles de la recherche d'emploi,
• les droits et obligations des demandeurs d'emploi.

LE RSA

Le R.S.A jeunes (Revenus Solidarité Active) s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans à condition
• d'avoir travaillé 2 ans dans les trois dernières années
• ou d'avoir un ou plusieurs enfants à charge.

Pour tout renseignement s'adresser au Conseil Général 26 rue Carnot 89100 Sens

Puis, vous serez reçu par:
• un conseiller placement avec qui vous élaborerez votre Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE),
• un conseiller indemnisation qui constituera votre dossier allocataire.

Le suivi mensuel personnalisé

Chaque mois, vous bénéficierez d'un entretien mené par **votre conseiller personnel** pour faire le bilan de vos recherches d'emploi et définir avec vous les nouvelles actions à entreprendre.

Les services de Pôle-emploi

Du matériel en libre service :
• des postes informatiques sont mis à votre disposition pour vous connecter à www.pole-emploi.fr et aux sites de nos partenaires,
• un photocopieur pour les CV et lettres de motivation,
• une cabine téléphonique pour contacter le 3949 ou prendre vos rendez-vous avec les entreprises,
(tous ces outils sont entièrement gratuits mais strictement réservés à votre recherche d'emploi)
• une documentation pratique à consulter librement: la presse professionnelle, des annuaires entreprises, la documentation sur les techniques de recherche d'emploi...

Des prestations d'accompagnement :
• ateliers de recherche d'emploi (réalisation de CV, lettre de motivation, entretiens de recrutement,...)
• des prestations d'aide à la construction et à la validation de projets professionnels,
• atelier aide à la création d'entreprise,
• des prestations d'accompagnement individuel et renforcé à la recherche d'emploi.

pole-emploi.fr

Cadeau de naissance

A chaque naissance, un cadeau est adressé à la maman : une serviette de bébé avec l'inscription « Bienvenue à Paron » et un livret d'information sur la petite enfance.

Centre Communal d'Action Sociale

Marie-Cécile Durand-Viel
Adjoint au Maire chargée des affaires sociales.
Reçoit sur rendez- vous.

Secrétariat :
Laëtitia Bonnin et Camille Leme
03 86 83 93 93

La résidence « Les Cèdres » fête ses 20 ans

Construite en 1990 sur les hauts de la commune de Paron, cette résidence pour personnes âgées dépendantes, d'une capacité de 94 lits, bénéficie d'une vue dominante sur la ville de Sens et la vallée de l'Yonne et d'un grand parc pour la promenade. Son architecture totalement de plain-pied procure à ses résidents luminosité, volumes de vie dans une ambiance conviviale et individuelle à la fois.
Tout au long de ses vingt ans d'existence, un personnel compétent et motivé a su donner à ce lieu de vie une image sereine et humaniste tout en se tournant résolument vers l'avenir en innovant de nombreuses activités internes (ateliers mémoire, chorale, cuisine, zoothérapie, relaxation, bien-être, gymnastique douce, thés dansants, poterie) et externes (voyages, café du souvenir, restaurants,...).

Nous sommes heureux, dès à présent, d'inscrire « La fête des 20 ans aux Cèdres » dans l'évènementiel de notre commune pour réchauffer le coeur de nos aînés aux portes de l'hiver.

Madame David, directrice



Rencontre inter-régionale des éléves aides-soignants à Paron

Le 6 mai 2010 dernier, une rencontre a eu lieu dans une salle du complexe Roger Treille entre les élèves aides-soignants de l'Institut de Formation en Soins Aide-soignant (IFAS) Barthélémy Durand d'Étampes et les élèves de l'IFAS Etienne Villain de Sens.
Cet échange, dans le cadre d'un module de formation, a permis aux élèves des deux IFAS de travailler ensemble sur les thèmes de la collaboration pluri-professionnelle et de l'organisation du travail dans les établissements de soins.
Cette journée de travail s'est déroulée dans une ambiance détendue et studieuse.Les groupes ont mis en évidence l'importance du rôle de chacun dans la collaboration entre les soignants, en accord avec les valeurs professionnelles enseignées dans les deux Instituts. Les élèves et leurs formateurs ont particulièrement apprécié ce temps pédagogique innovant.
La directrice et les formatrices remercient vivement Monsieur le Maire et son équipe technique d'avoir mis cette salle à leur disposition et d'avoir ainsi contribué à la réalisation de ce projet pédagogique inter régional.

Simone Duranton, Conseillère municipale, conseillère à la CCS

Accueil et culture

Activité de l'association :
1. Le local associatif
16 bis avenue Aristide Briand à Paron
Ouvert tous les mercredis de 9h à 12h.
Il fonctionne sur la base du don et du prêt de vêtements.
Il est destiné aux Paronnais.
• Don de vêtements pour adultes, pour enfants tout âge ainsi que la layette. Tous les vêtements sont propres et en bon état.
• Prêt de vêtements pour les enfants des classes de neige des écoles de Paron : gants, chaussures, lunettes, combinaisons de ski, anoraks sont à disposition.

2. Au cours de l'année nous organisons plusieurs manifestations :
• **Octobre :** bourse de rentrée (vêtements d'hiver).
• **Novembre :**
- Bourse aux jouets
- Marché du livre ancien et des collectionneurs en tous genre
• **Décembre :** distribution de friandises aux enfants des classes de maternelles de Paron.
• **Janvier :**
- Vide-greniers en salle
- Salon des arts et de la déco.
• **Mars :** Bourse de printemps (vêtements d'été)

Condition d'adhésion aux bourses
- Carte de 5 € donnant le droit de déposer aux 3 bourses de rentrée, des jouets et de printemps
- Pour le vide-greniers, carte différente toujours à 5 €, valable uniquement pour cette manifestation.

3. Avec les bénéfices des bourses l'association vient en aide avec des dons : à la caisse des écoles maternelles, à la bibliothèque de Paron, et au Club de l'amitié. Elle aide les familles défavorisées à envoyer leurs enfants en classe de neige.

ACCUEIL ET CULTURE
13 rue Colette
89100 Paron
Tel 03 86 64 50 74

Nous sommes une équipe de bénévoles : **si vous avez du temps libre, vous pouvez venir nous aider vous serez les bienvenus.**

Joël Doisneau, Président de l'association Accueil et Culture

www.paron.fr



De tout pour tous

Depuis septembre, Laurence Loury pilote l'Ecole de Musique et de Danse de Paron. Sa tâche n'a pas été facile, l'équipe des professeurs étant assez modifiée. Certains, qui enseignaient à Paron depuis de nombreuses années ont fait d'autres choix professionnels. D'autres au contraire ont intégré pour la 1ère fois fois notre école. Recruter, construire une équipe, élaborer un projet pédagogique qui ait du sens et qui s'inscrive dans une dynamique, s'appuyer sur l'existant pour le rénover, trouver d'autres formes d'action... la directrice est présente et s'efforce d'organiser avec rigueur, tant dans la gestion au quotidien, que dans la mise en place des différents départements, le bon fonctionnement de cette école. Les résultats sont là : presque 20% de pratiquants supplémentaires, le développement de pratiques collectives, la création d'un orchestre sous la baguette d'un chef de talent, des interventions dans les écoles mais aussi des évènements tels les conférences autour des instruments à cordes pour faire venir nos enfants à l'école de musique, des concerts en préparation...Je manque de place pour tout présenter, tant le fourmillement d'idées, la créativité sont les moteurs de cette école.
Cette implication des personnels, nous la retrouvons à la médiathèque : l'informatisation tant attendue ouvre de nouvelles perspectives. Cet espace tend à devenir un véritable lieu de vie où il fait bon se reposer, lire, s'informer, naviguer sur Internet, jouer avec les jeux de la ludothèque. Nous avons le souci de l'accueil et de l'élargisssement des publics. En 2011, la bibliothèque sera également ouverte les samedis de 10h à 12h00. Les enfants des écoles ont des créneaux qui leur sont réservés, des animations leur sont proposées. Les interventions de Karine Limoges à Radio France Auxerre pour parler des livres témoignent d'un professionalisme reconnu par ses pairs.
L'installation et la mise en valeur d'oeuvres d'artistes locaux, par Laurence Dardier au titre du service culturel, sont appréciées par un large public qui n'a pas toujours l'occasion d'être en présence d'oeuvres d'une grande variété de thèmes, supports et matériaux.
Je voudrais conclure en saluant les actions de partenariat avec les associations paronnaises qui nous proposent de belles manifestations : l'Académie Indigo avec laquelle la municipalité vient de créer des Ateliers Parent-enfant, le photo Club et sa belle exposition, Accueil et Culture et ses différents salons, les conférences de Pierre Glaizal.
C'est toujours avec plaisir que nous nous rendons à toutes ces manifestations qui rendent compte de l'implication d'hommes et de femmes, professionnels ou bénévoles, artistes ou techniciens qui doivent être remerciés d'animer notre ville.

Christian Jacques
Maire-Adjoint chargé des Affaires culturelles,
Conseiller à la CCS

Ecole de Musique et de Danse de Paron

«Un lieu vivant et ouvert»

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je dirige depuis cette rentrée l'école de Musique et de Danse de Paron.
Mon plaisir est double :
- Travailler au sein d'une Municipalité qui fait beaucoup pour la Culture ne peut que réjouir l'artiste que je suis.
- Partager ce travail avec une équipe de professeurs et d'artistes au talent reconnu constitue un cadre très motivant.
J'ai pour mission de faire de votre école de Musique et de Danse un lieu vivant et ouvert afin de favoriser les rencontres, les échanges, les découvertes....
Des journées conférences avec le luthier sénonais François Perrin ont déjà eu lieu en octobre. Cet évènement s'est concrétisé par un concert où plusieurs musiciens sénonais se sont unis pour jouer ensemble. Une ambiance festive a réjoui les élèves et leurs parents, lesquels plébiscitent d'autres rencontres de ce genre. Ces manifestations avec d'autres musiciens (professionnels ou amateurs) constituent une formidable motivation à leur travail quotidien. Un autre évènement autour des instruments à vent verra le jour au cours de l'année 2011. En continuité de cette action, les élèves de Paron pourront essayer des instruments lors de cours spéciaux en groupe avec leur classe.
Depuis la rentrée, nous avons à Paron une école où se côtoient la danse classique, le jazz moderne, des ateliers chorégraphiques, les musiques classique, jazz et traditionnelle, un département voix, chant individuel, chorale d'enfants, chorale adultes, un orchestre, des ensembles, les musiques actuelles....
Cette exceptionnelle force de créativité va élaborer petit à petit des spectacles où toutes ces formes d'art vont s'unir.
Les projets artistiques engendrent le plaisir et chaque pédagogue sait à quel point cette donnée est essentielle à tout apprentissage.
Donc, faire de cette école un lieu vivant et chaleureux, où prévalent la qualité et le bonheur de créer, tel est mon but à la direction de cet établissement.

Laurence Loury
Directrice de l'Ecole Municipal de Musique et de Danse de Paron.



Pôle culturel

Lire, écouter, voir …

Le service culturel en collaboration avec la médiathèque vous offre des expositions artistiques très différentes les unes des autres. C'est un moment unique que nous essayons de vous faire partager, à vous public, à travers la rencontre entre l'artiste et ses œuvres…

La médiathèque

Le grand dossier de la médiathèque pour cette année, c'est l'informatisation.

Le travail a débuté en janvier 2010 par l'équipement d'un code-barre et le scan de tous les livres et CD en notre possession. Un premier catalogue a été ainsi construit, nous permettant de prêter les ouvrages dès l'installation du matériel informatique.

Ensuite, nous avons dépouillé chaque magazine et cédérom enfant afin de créer aussi un catalogue qui vous permettra de savoir d'un seul clic ce que contient chaque ouvrage. Les étapes à venir sont maintenant de corriger le premier catalogue des livres et des CD, afin que dès janvier 2011, vous puissiez avoir accès au portail Web de la médiathèque. Vous pourrez y consulter le catalogue, faire des réservations d'ouvrages, connaître le calendrier des animations, donner votre avis sur vos lectures...

Je vous donne rendez-vous à la médiathèque pour découvrir ce lieu agréable où se mêlent l'art et la culture.

Karine Limoges
Responsable médiathèque

Renseignements médiathèque auprès de Karine Limoges au 03 86 83 72 40 ou 03 86 83 72 44 mediatheque@paron.fr

Mode d'emploi

**La cotisation annuelle pour les adultes s'élève à 12 euros.
L'inscription d'un mineur se fait en présence d'un parent responsable.
Une pièce d'identité et un justificatif de domicile vous seront demandés.**

Vous pouvez emprunter au maximum et pour quatre semaines :
- **4 livres (dont une nouveauté)**
- **2 magazines**
- **2 cd audio**
- **1 cédérom (enfant uniquement)**

NOUVEAUTÉ : ouvert le samedi matin de 10 à 12 heures

Expositions 2011 du service culturel

• Philippe Mottron
Artiste peintre
Du 24 janvier au 15 mars
Vernissage le 28 janvier à 18h30

Philippe Mottron est connu comme artiste et fondateur des ACI (Artistes Contemporains Icaunais), manifestation soutenue par le Conseil Général de l'Yonne dont il intègre la direction des Affaires Culturelles. Il est également à l'origine des opérations Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes qui permettent au public de rencontrer l'ensemble des artistes du département.
Après avoir exposé pendant plus de 15 ans le travail des autres, c'est en tant qu'artiste que nous l'accueillons aujourd'hui avec plaisir. Sa peinture, adepte du mouvement nuagiste, exprime ses sentiments et ses impressions.

Si vous souhaitez exposer veuillez adresser un press-book, ou CD, un C.V et un dossier de presse (facultatif) au Service Culturel et nous nous efforcerons de vous donner une réponse dans les meilleurs délais.

Service Culturel
Laurence Dardier
41 Avenue du Stade
Tél : 03 86 83 72 46
Email : culturel@paron.fr

• Nathalie Périer
Artiste plasticienne
Du 8 avril au 10 juin
Vernissage le 8 avril à 18 h30

Diplômée de l'Institut d'Arts Visuels d'Orléans, Nathalie Périer s'installe à Sens pour y vivre et y travailler. La danse, le corps en mouvement sont des thèmes de travail qu'elle explore à travers la peinture, la gravure, le dessin, la sculpture et ses étonnantes installations.

• Frédéric Bouchery
Photographe
Du 3 octobre au 16 décembre
Notre boulanger de Paron nous proposera une nouvelle exposition…





Associations culturelles

l'Académie Avenue Indigo

La saison 2010-2011 a débuté comme chaque année à la même date par notre traditionnelle exposition du mois de septembre, dont l'un des objectifs est de nous faire connaître. L'assistance, nombreuse à notre vernissage, a pu profiter d'une chorégraphie réalisée par Magali Ronné, professeur de l'Ecole de Danse, avec qui nous réalisons depuis deux ans déjà en partenariat, les décors de leur spectacle de fin d'année.



Les projets et réalisations de l'Académie Avenue Indigo de cette saison sont :

• L'ouverture à partir de début novembre le mercredi de 16h30 à 17h30 d'un atelier parent-enfant (en partenariat avec la Mairie) où les participants pourront réaliser et mener à bien des projets sous la houlette de notre intervenant Olivier Salou (dont photo commémorative ci-contre).

• En partenariat avec la MJC de Sens, exposition de peinture du 29 novembre au 19 décembre 2010 à la MJC et à la CAF, à l'occasion des actions menées par la MJC concernant le SIDACTION.

• Courant mars 2011 , exposition de peinture sur le thème « d'infinis paysages » pendant une semaine à la Salle des Fêtes de Collemiers (89) à l'occasion de la manifestation nationale du Printemps des poètes.

Les 18 et 19 juin 2011, exposition de peintures et photographies à la Salle Polyvalente Roger Treillé en partenariat avec Le Photo Club Sénonais sur les thèmes suivants : les lavoirs, la nourriture et/ou les nuages que chacun des participants traitera selon son inspiration.



Ateliers Parent- enfant

Une offre diversifiée

La municipalité a souhaité diversifier l'offre culturelle proposée aux Paronnais. Un domaine méritait d'être mis en exergue, celui des Arts plastiques. La municipalité pouvait s'appuyer sur une association dynamique, l'Académie d'Arts plastiques « Avenue Indigo ».



Par ailleurs, il nous a semblé intéressant de trouver de nouvelles formes d'activités où parent-enfant pourraient se retrouver et ce, en s'initiant aux arts avec un artiste professionnel.
Cela pouvait permettre aux familles de partager un temps de loisir en commun. De nombreuses activités sont proposées aux enfants ou aux parents, mais rarement aux deux à la fois. Par ailleurs, de nombreux parents sont peu enclins à organiser d'eux-mêmes à la maison des activités, par manque de connaissance, de matériel ou tout simplement de temps.
C'est ainsi que sont nés les Ateliers Parent-Enfant: les mercredis de 16h30 à 17h30 dans les locaux de l'association à l' école Paul Bert, pour un coût de 5€ par atelier et par famille, Olivier Salou, intervenant, accueille parent-enfant autour d'une activité à thèmes. Le matériel est fourni.

Cette action est située au carrefour de la politique de la ville en faveur des familles (soutien à la parentalité développement de nouveaux modes de communication intra-familiale) et de la politique municipale de développement culturel. Impulsé par Christelle Guerrero et Laurence Dardier, cet atelier innovant dans sa forme, trouvera, nous l'espérons, un écho favorable auprès des personnes désireuses de mettre en pratique leur créativité, en famille.

La commune soutient ce projet en attribuant une subvention pour le matériel de base et en gérant la communication pour le développement de ce projet.

Christian Jacques
Maire-Adjoint chargé des Affaires culturelles
Conseiller à la CCS



Ecole Municipale des Sports

Des activités en direction du plus grand nombre

L'École Municipale des sports, a permis cette année encore aux plus nombreux d'accéder à une pratique sportive variée et de qualité. En effet, les chiffres sont éloquents : plus de 420 adhérents, dont près de 60% de Paronnais, âgés de 4 à 16 ans ont fréquenté l'EMSP cette saison.

Les actions de l'EMSP se déclinent sur plusieurs axes afin que chacun puisse trouver le type d'activité qui lui convient :

Les activités annuelles

Elles fonctionnent toute l'année en dehors des vacances scolaires et proposent une trentaine d'heures de sport par semaine. Ces activités annuelles regroupent les séances de multisports ouvertes aux enfants de 4 à 15 ans ainsi que la possibilité de s'initier à des domaines plus spécifiques à partir de 6 ans, comme l'escalade, le VTT, le tir à l'arc, la gymnastique rythmique et sportive, le badminton, le tir à la carabine et les sports collectifs.
Ces activités se déroulent tous les soirs de la semaine et le mercredi toute la journée, et représentent 306 passages d'enfants par semaine.

Les stages sportifs

Dans un souci de rendre ces stages plus attrayants pour les « ados », l'EMSP a mis en place ou pérennisé des activités innovantes. C'est ainsi que de la moto, du karting, de l'équitation et du tennis ont été proposés.

Les animations de quartier et le sport gratuit

Suite au désœuvrement constaté et à l'errance de certains jeunes après la classe, l'EMSP met en place, de septembre à la Toussaint et de Pâques à juin, un accueil sportif des jeunes de 6 à 12 ans sur le plateau de l'école Pierre Curie 4 soirs par semaine pendant 2 heures après l'école. Cette animation rencontre un vif succès puisque plus de 30 enfants sont présents à chaque séance. Cette action est complétée pendant les vacances scolaires avec le sport gratuit qui accueille les jeunes Paronnais chaque soir à l'issue des stages sportifs.

Journée « vertige au Saussois »

Le groupe « ados » d'escalade a pu participer à un weekend aux rochers du Saussois où la « grimpe » était bien sûr au programme. Mais cette activité a été complétée par du saut pendulaire, de la tyrolienne et du rappel. Les émotions étaient au rendez vous!

Anne Cariller
Maire-Adjoint chargée de la jeunesse des sports et de la vie associative
Conseillère à la CCS



Olympiade 2010, une journée rendue possible par les bénévoles.

Avenir de Paron

SECTION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
SAISON 2010 - 2011



La section compte 250 adhérents (es) dont 8 filles de 7 à 10 ans.
Cette année, la section a ouvert un cours enfants le vendredi de 17h30 à 18h30 dans la salle de judo de l'Ecole Paul Bert pour les 6 - 10 ans.
Ce cours est animé par Hélène aidée de Madame Déolinda Salgado, membre du bureau.

Notre section offre 12 cours dont 1 cours de yoga, 1 seniors, 1 d'acti'march'.



Cette dernière activité se déroule de septembre à novembre et de mars à juin; (2 cours par semaine, un cours le mercredi de 15h30 à 16h30 et un autre le vendredi de 18h30 à 19h30).
Pour que cette section fonctionne bien, nous avons 3 animatrices, Hélène Ciolek, Corinne Casson et Alix Vonderweicht ainsi que 2 animateurs Alain Ziejzdzalka et Mathieu Spanu de Sport Yonne.
Les membres du bureau ainsi que les animateurs (trices) souhaitent une bonne saison sportive et dynamique 2010-2011.



La Présidente, B. Bonifaci

Les sorties rando pédestres de l'association Re-Bond-Ir



Hormis l'organisation de son vide-greniers annuel chaque 2e semaine de septembre, l'association Re-Bond-Ir a développé une nouvelle activité à son actif :

la rando promenade détente sur Paron et alentours

Elle a lieu une fois par mois, le dimanche matin. Les dates prévisionnelles des sorties sont consultables en permanence sur le site de l'association : www.paron-rebondir.com.

Sur notre site, vous pourrez parcourir également les diaporamas de nos sorties "rando" 2009-2010 et découvrir les buts de notre association. Enfin, pour tous renseignements, vous pouvez prendre contact avec le Président André Fradin en téléphonant au 06 88 88 65 28.

A très bientôt,
Le chargé de communication, P. Biscarra.



Don reversé à l'association tennis de table de Paron

Avenir de Paron Sport

Club Omnisports où vous pourrez pratiquer votre sport favori , soit : le judo, le tennis, le tennis de table, la gym sportive, la pétanque ou le multisports.

Président : Antoine Neves
Contact:
03 86 65 05 90
23 av. Jean Jaurès
89100 Paron

PARON ST CLEMENT MAILLOT FOOTBALL



La saison 2009/2010 étant terminée au 30 juin 2010, c'est l'heure au bilan : saison où il aura fallu avoir les nerfs solides jusqu'à la dernière journée avec nos équipes seniors, les trois équipes se maintiennent dans leur division respective, à savoir :
Seniors A reste en promotion de ligue de Bourgogne groupe A
Seniors B en première division de district de l'Yonne
Seniors C en deuxième division de district de l'Yonne.
Notre équipe UFOLEP obtient un très bon résultat et termine deuxième du championnat de l'Yonne.
Les satisfactions viennent comme chaque saison avec nos équipes de jeunes, deux équipes évoluaient en promotion d'honneur de Bourgogne, les U17 terminant 12ème sur 12, les U 15 nous avions 4 équipes dont une promotion d'Honneur de Bourgogne terminant 5 ème sur 12, 1 équipe en niveau 1 de district qui termine
2ème s/ 5, engagées 2 équipes en niveau 2 poule B de district de l'Yonne, PSCM 3 termine champion tandis que PSCM 4 finit à la 5ème place sur 7.

U 13, nous avions 5 équipes dont une en entente avec Soucy ;
PSCM 1 en district termine 4ème
PSCM 2 niveau 1 poule C termine 2ème
PSCM 3 niveau 2 poule E termine 3ème
PSCM 4 et PSCM/ Soucy évoluaient en niveau 2. Poule F terminent aux 4ème et 5 ème places

U11 : 4 équipes ont participé à de nombreux plateaux en coupe départementale.
U7. U8. U9. 6 équipes portaient les couleurs du club dans de nombreux plateaux organisés dans le nord du département.
L'encadrement pour les matchs et entrainements de ces jeunes joueurs ont mobilisé 60 dirigeantes et dirigeants.
L'école de football est placée sous la responsabilité de Michel Jovignot.

Le PSCM FOOT s'est vu récompenser par la FFF En lui a attribuant la charte d'école de football, juste récompense sur lequel le club travaillait depuis plusieurs années, sous la responsabilité de Claude Billard.
Notre tournoi de l'Ascension comme tous les ans a obtenu un franc succès avec plus de 500 jeunes.

Activités 2010/2011.
Vacances de fin d'année : tournois en salle toutes catégories. (Complexe Roger Treillé)
Jeudi de l'Ascension 2011 : grand tournoi des jeunes + de 500 participants stade Roger Treillé.

Monsieur Michel
Président de l'Association PSCM

Le football icaunais et paronnais en deuil

Le mardi 21 septembre 2010 s'est éteinte une grande figure du football paronnais et grand serviteur du sport de la ville de Paron, Bernard Pittet.
A son épouse, à ses enfants, à ses petits-enfants, le Président du PSCM FOOTBALL, les membres du comité directeur, les joueurs présentent leurs plus sincères condoléances.

Tennis Club

Notre club de tennis fait partie de l'Avenir de Paron Sport depuis plus de vingt-cinq ans. Il garde toujours un esprit convivial, mêlant loisir et compétition.
La mairie de Paron met à notre disposition deux courts en résine et deux mini-courts en quick pour les tout petits. Elle met aussi à notre disposition des créneaux horaires dans les deux gymnases de la commune pour que nous puissions y effectuer nos entrainements et les cours de notre école de tennis et ce, pendant la période hivernale.

Les effectifs sont stables avec une moyenne de 70 adhérents ; nous constatons pour la saison 2010/2011 une forte augmentation de jeunes prenant des cours à notre école de tennis avec pas moins de 40 jeunes inscrits.
L'école de tennis est dirigée par Charlette Esbelin, diplômée d'état, et concerne les enfants de 4 à 18 ans.

Notre club organise trois tournois durant la saison soit pour 2010/2011 :

- **Le tournoi interne homologué FFT** réservé aux membres du club de Paron du 20 mai 2011 au 12 juin 2011

- **Le tournoi jeunes** du circuit de l'Yonne du 27 mai 2011 au 19 juin 2011

- **Le tournoi adultes** ouvert à tous les clubs du 2 septembre 2011 au 18 septembre 2011

Nous engageons aussi des équipes féminines et masculines dans les championnats départementaux.

Pour tous renseignements contacter François Schintu 03 86 65 60 14 ou franci4@wanadoo.fr ou tcparon@fft.fr

Section Judo/jujitsu/Taïso

Notre section reste toujours un club loisir, bien que dans l'année sportive certains judokas participent à des animations, tournois et compétitions.
Vous pouvez vous inscrire dans notre club, à n'importe quel moment de l'année et vous pouvez venir essayer cette pratique à deux séances qui seront gratuites.

Saison 2010/2011

• décembre 2010 : stage de Noël à Paron sur deux journées
• samedi 2 avril 2010 : coupe Club à Paron
• Juin : sortie à Nigloland
• 16 Juin : clôture de la saison sportive

RECOMPENSE : Dans le cadre de la 4e soirée de l'esprit du sport, le Comité Départemental Olympique de L'Yonne Judo a récompensé, le jeudi 21 octobre 2010, pour son engagement comme jeune dirigeant bénévole, Marion Sellier.
Marion a commencé le judo en septembre 1988, est devenue ceinture noire 1ère dan en mai 2000 et 2ème dan en avril 2004. Brevetée d'Etat, elle est prof de judo/Taïso depuis le mois de juin 2005 ainsi que responsable de la Commission Académique Judo. Son investissement au Club de Judo/Jujitsu/Taïso de Paron (ouverture d'un groupe Taïso, entraînement des jeunes et adultes) ainsi que la promotion de ce sport qu'elle fait au sein de l'UNSS (sport scolaire), sont certainement les critères de sa sélection pour la remise de cette récompense.

Notre Club se partage en plusieurs groupes :

• Baby Judo : de 4ans ½ à 6 ans, le mercredi de 16h30 à 17h30.
• Groupe 1 : de 6 ans à 8 ans, le lundi de 17h30 à 18h30 et le jeudi de 17h30 à 18h30.
• Groupe 2 : de 8 ans à 11 ans, le lundi de 18h30 à 19h30 et le jeudi de 18h30 à 19h30.
• Groupe 3 : de 11 ans à 15 ans, le lundi de 19h30 à 20h30 et le mercredi de 17h45 à 18h45
• Groupe Judo-Jujitsu : à partir de 15 ans, le jeudi de 19h30 à 21h00 et le samedi de 10h à 12h30.
• Groupe Taïso : le mardi de 18h45 à 19h45 (étirements, renforcements musculaires, assouplissements et self défense),

Pour tous renseignements :
La Présidente Odile Imbert :
03 86 64 89 97 - 06 26 32 70 27
Le secrétaire général :
judo.paron@yahoo.fr
Blog :
http://judoparon.skyrock.com/

Section Adulte Multisports



La Section Adulte Multisports «SAM» de l'Avenir de Paron vous propose tout au long de l'année la pratique de différents sports.
Le mercredi de 20h00 à 23h00 est uniquement consacré à l'escalade en salle au gymnase R. Treillé.
Le vendredi de 20h00 à 23h00, vous pouvez découvrir et pratiquer des sports variés et très différents .
Le roller, l'escrime, les sports de balle (hand , volley,….) le badminton , le tir à l'arc, la course d'orientation , le VTT … sont au programme cette année, par cycles de 4 ou 5 séances .
Rien n'est figé, les activités peuvent changer en fonction des envies des participants, notre objectif est de pratiquer du sport loisir en toute convivialité en respectant les aptitudes de chacun.
Cette année nous proposons une nouvelle activité « Danse » qui se déroule dans la salle de danse au pôle culturel, les lundis et jeudis de 20h30 à 22h30.
Notre objectif est dans le même esprit que le multisports, faire découvrir et apprendre différentes danses au rythme de chacun . Au programme : rock, danses de salon et latines.

Toutes ces activités sont encadrées par des bénévoles ayant une formation ou des compétences reconnues pour l'enseignement et la pratique de celles-ci.
Si vous avez 18 ans et plus, envie de bouger alors venez nous voir , nous serons heureux de vous faire participer à une de nos séances.

Contacts:
Gérard au 06 73 98 63 73 ou
Franck au 03 86 64 65 09.

2. Portrait de Louis Lefort

Par Jean Mourier, Maire-adjoint honoraire

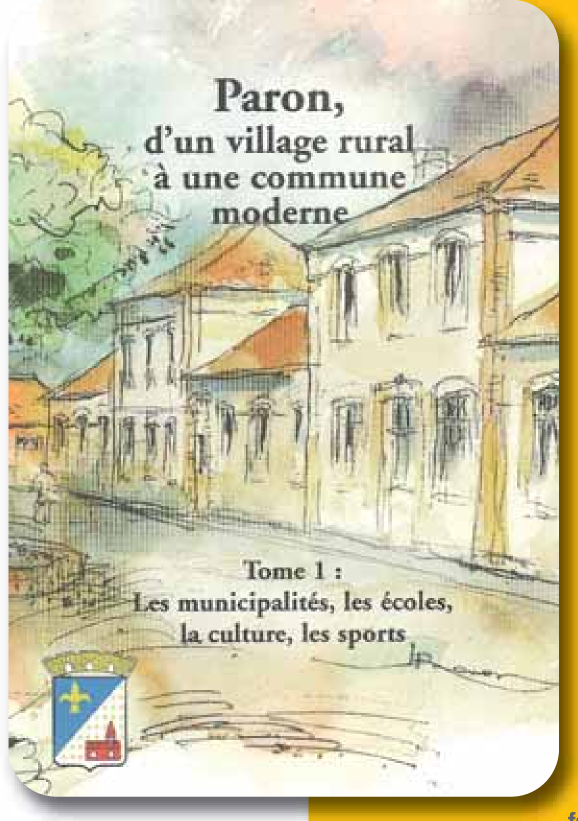
Louis Lefort
fut maire de Paron de 1835 à 1866.

Il effectuera un des mandats les plus longs de la commune d'autant plus qu'il avait déjà exercé les fonctions de maire de 1815 à 1817 et encore pendant quelques semaines en 1830.
Il appartenait à une famille installée depuis de nombreuses années à Paron, fils et petit-fils de vignerons, c'est son arrière grand-père Savinien Lefort qui avait quitté Saint-Martin du Tertre pour s'installer à Paron.
Il fut le maire type d'une commune rurale de 500 habitants environ, avec tous les problèmes de la ruralité (entretien des chemins, surveillance des vignes, ban des vendanges, réglementation des glanages). Il dut faire face à de nombreux problèmes et tout particulièrement à celui du manque d'eau dans les périodes de sécheresse.
Mais son œuvre principale restera l'acquisition d'une maison pour l'établissement d'une école, ancêtre de l'école Paul Bert.
Il fut également à l'origine du déplacement du cimetière, qui se trouvait au voisinage de l'église Sainte Florence, pour le transférer en son lieu actuel. Il faut noter qu'il s'agissait d'une priorité absolue car les corps étaient exhumés 5 ans après avoir été enterrés.
C'est sous son mandat que fut créé le poste de secrétaire de mairie, poste qui sera attribué à son neveu Léon Leloup instituteur (il avait épousé la fille du maire) et qui deviendra lui-même maire de 1870 à 1876.
Louis Lefort ne pourra pas achever son dernier mandat : malade, il disparaîtra le 17 décembre 1866.

Vient de paraître : le tome 1 du livre sur l'histoire de Paron

Il y a deux ans déjà, un groupe de travail composé de Jean Mourier, Francis Person-Perros, Marcel Soubirous et Pierre Glaizal mettait en chantier un livre en 3 tomes sur l'histoire de Paron. Grâce à l'aide technique de Patrick Biscarra, qui s'est chargé de la mise en page, le premier tome de cet ouvrage vient de sortir. Il est en vente à la médiathèque municipale.
Ce premier volet de l'étude, intitulé « D'un village rural à une commune moderne », retrace d'abord l'histoire des municipalités qui se sont succédés à Paron depuis 1826 jusqu'à nos jours. On découvrira ensuite dans quelles conditions ont été créées nos écoles, notre collège, et nos divers équipements culturels et sportifs. Il est en effet important de rappeler que le Paron que nous connaissons aujourd'hui ne s'est construit qu'au prix de patients efforts étalés sur près de deux siècles, avec une forte accélération depuis 1960.
La tâche des rédacteurs est loin d'être terminée : le deuxième tome est déjà bien entamé, il sera consacré à la vie économique dans notre commune aux XIXe et XXe siècles. Tâche ardue, car il a fallu rassembler des renseignements souvent très dispersés sur l'habitat, les familles, l'agriculture, mais aussi, ce qui s'avéra plus compliqué, les entreprises et artisans, les commerces, les transports, l'équipement. Le dépouillement intégral du premier cadastre de la commune (en 1829) a déjà permis de se faire une idée très précise du mode de vie des Paronnais du règne de Charles X, mode de vie qui a très peu évolué jusqu'à la veille de la Première Guerre Mondiale. Pour la première moitié du XXe siècle, c'est aussi à la mémoire de nos anciens que nous avons fait appel ; les entretiens se poursuivent, et tous les témoignages seront les bienvenus.
Quant au troisième tome, pour lequel beaucoup de documents existent déjà grâce notamment aux travaux d'historiens comme Maurice Roy, il sera consacré à l'histoire de Paron, depuis la préhistoire jusqu'au début du XIXe siècle.

PIERRE GLAIZAL

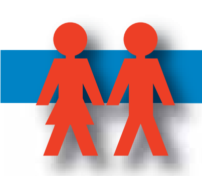




De gauche à droite, de haut en bas : 1. Bourse vide-greniers les 30-31 janvier. **2.** Cérémonie du 8 mai. **3.** Le Conseil Municipal des Jeunes en visite à Paris. **4.** Exposition de l'Académie Avenue Indigo les 18-19 septembre. **5.** Soirée cabaret Jazz le 23 avril. **6.** Cérémonie des remises des prix départementaux des villes et villages fleuris du 19 novembre au Complexe sportif Roger Treillé ; 500 personnes ont été accueillies sous la Présidence de Jean Marie Rolland. **7.** Les Olympiades du 26 juin.

De gauche à droite, de haut en bas : **8.** Exposition du club photo de Paron les 6 et 7 novembre. **9.** Fête des voisins le 18 mai. **10.** Salon des métiers d'art les 27-28 février. **11.** Visite du sous-préfet le 12 octobre. **12.** Concours des maisons illuminées du 17 décembre, en partenariat avec Carrefour Voulx.

www.paron.fr



Bienvenue aux nouveaux petits Paronnais,

félicitations aux parents de ...

AANANI Salma	30/08/10
ARAULT Sélène Véronique Régine	02/11/10
ASSI Sarah	02/04/10
AYDIN Nisa	14/06/10
BARET Quentin	05/12/10
BAUDHUIN Morgan	09/07/10
BEN AHMED Djibril	28/09/10
BORGNE Lola Tracy	06/09/10
BOUKIL Jinane	26/02/10
BRELAUD Melvin	17/05/10
CALLOT Julia	20/03/10
CARUANA Kelyan Denis Jean-Paul	30/06/10
CASTEX Enora Pascale	22/05/10
CHARFANE Bilal	17/08/10
COTTENCIN Etienne Marc Gilles	19/10/10
DELBREIL Benjamin	19/02/10
DELEUZE DUCHOSSOY Charles Cléante	22/10/10
DEVALLONNÉ Romaric André Hugues	21/04/10
DUFOURCQ Paul	28/11/10
DURAND Othmene	23/04/10
FURHRMANN GARNIER Ethan Steven	12/08/10
GALLIMARD MALET Clément Christian Michel	22/05/10
GAMBIER NICOLE Lionel Patrick Reno	15/10/10
GASQUETON Cédric Sylvain Francis	06/04/10
GUILLEMINOT Lilou Claudine Amélia	27/08/10
HUMBERDOT Adrien Stojan	19/07/10
IKKEN Nourdine Mehdi	28/09/10
JOUJOU Louis Julien Aurélien	01/07/10
LAMAIRE Emma	12/07/10
LAVAUX Damien	27/03/10
LE DISCORD Titouan Hervé Daniel	15/11/10
LE TROCQUER Elwynn	13/08/10
MORER Anaë Gina	19/06/10
MOUTARD Philippine Marceline	16/09/10
NAJIM Hamza Karim Lakhdar	05/04/10
PAQUIS Lena Annick Sabine	25/08/10
PESQUEIRA Lucas	01/01/10
PICON Matteo Cyrille Jean	25/01/10
RICHET Léo Jacques Bernard	19/04/10
ROISEAUX Léane Yannick Louise	17/08/10
SAILLANT Justin-Honoré Armand Davy	05/07/10
SAVREUX Candice	27/08/10
TANFIN Alexandra	11/08/10
TONNELIER Sarah Rose	11/11/10
VANHEMELRYCK Célia Clara	28/01/10
VAUCLARE Rafael Antonio Eric Serge	19/09/10
VICSAPI Sarah	12/11/10
WERNER William Jean Richard	17/09/10
ZIANI Majdeline Rim	30/05/10

Ils se sont mariés,

tous nos vœux de bonheur à ...

ADAM Frédéric et ETHEVE Angélique	24/07/10
BARANOWSKI Jérôme et GARCIA Cindy	26/06/10
BAZIN DE CAIX de REMBURES Didier et JOBARD Pascale	10/10/10
BRIOT Bernard et GENET Emmanuelle	26/10/10
DE VASCONCELOS Juan et HASSON Sabrina	20/11/10
DUPUITS Grégory et TERRIEN Gaëlle	11/09/10
FERRAND Pascal et POUPART Viviane	11/09/10
GARCIA Olivier et PORET Amandine	05/06/10
HAKAN Cengiz et BOZGOZ Kesban	25/09/10
JACQUET Jérôme et LORENZO Emilie	28/08/10
KAYA Emile et GULPINAR Ebru	06/03/10
NICOLAS Gérard et DELBREIL Sylvie	03/07/10
PIOU Guillaume et LOISON Magali	28/08/10

Noces d'or à Paron



Entre le 15 juillet 1960 et le 17 juillet 2010, 50 ans de bonheur pour Monsieur et Madame Larias dont nous avons célébré les noces d'Or à la mairie de Paron. Ils étaient entourés de leurs enfants, petits-enfants, arrière-petite-fille, famille et amis.



RAYMOND Frédéric et HAMARD Latitia	10/07/10
TANFIN Jonathan et LEBON Sandy	21/05/10
VIELLE René et VERGER Catherine	17/07/10
ZOUAGHA Dhaou et D'ANGELO Brigitte	22/05/10

Ils nous ont quittés,
la ville présente ses condoléances aux familles de ...

BEAU Jean-Philippe Marius	01/10/10
BERTRAND Renée veuve TRICHER	12/06/10
BOULESTEIX Fernande	23/08/10
CHARTRAIN Maurice	27/09/10
CHAUSBOEUF André	18/01/10
CLO Jean	02/04/10
DAGET Emile Charles	02/10/10
DELAJON Andée épouse FOUTEAU	10/05/10
DENIS Claudie épouse GRAFFFIN	12/01/10
DEVAUX Léon	16/05/10
DROUHIN Marcel	07/04/10
DUPERRY Eliane	10/04/10
GOLVEN Renée veuve PERRIGAULT	10/01/10
GRAILLOT Simone veuve ROBILLARD	12/06/10
GRANGE Jeanne veuve BOUQUET	15/09/10
GUILBAUD Michel	20/09/10
GUYOUX Marguerite veuve COTERET	02/06/10
HAMON Muguette épouse WAGNER	07/09/10
HAUGUEL Elise veuve FUSIL	04/11/10
HUP Gaston	13/07/10
IACONO Josette épouse FORESTI	05/02/10
KOENIG Michel	02/04/10
LAIZE Alain	11/06/10
LAIZIER Ambroisine veuve BOUDIER	18/05/10
LETTERON Madeleine veuve BILLAULT	25/01/10
MENEGHETTI Frédérique	18/01/10
MENKE Renée épouse RAGON	15/05/10
MERCADIER Andrée veuve CHAPUT	09/02/10
MOINE Michel	15/07/10
NOBLET Denise veuve GUILBAUD	05/10/10
PITTET Bernard	21/09/10
PONSICH Michel	25/10/10
RHERRASSI Benyouniss	21/09/10
ROBERT Marcel	26/11/10
ROQUELIN Johanna	28/06/10
ROUSSET Jocelyne	16/10/10
VAN HOVE Louis	03/10/10
ZOLLET Etienne	31/03/10

Hommage à Bernard PITTET



Ce qui nous réunit aujourd'hui, est particulièrement malheureux, puisque Bernard Pittet nous a quittés. Le Maire de la commune que je suis, ne pouvait que rendre hommage à la personnalité de Bernard Pittet qui a tant fait pour la commune dans le domaine associatif. Je tiens donc à adresser en mon nom, et au nom du conseil municipal, toutes mes condoléances à sa famille et particulièrement, à vous madame, à ses enfants et petits enfants, qui se trouvent confrontés à une épreuve qu'il est toujours difficile de vivre et de surmonter, ainsi qu'à ses proches et ses amis. Quant à nous, nous n'oublierons pas Bernard Pittet qui dans les années 1970, était à nos côtés pour créer l'embryon de ce qu'est aujourd'hui le club de football de Paron. C'était un battant, et très vite ce club est monté en puissance ; il en prendra la présidence en 1984 avec déjà près de 300 licenciés pour la quitter en 1998, non pas pour sortir du monde associatif et du bénévolat, mais pour prendre la présidence de l' Avenir de Paron Sports et pour rentrer dans les instances dirigeantes du District de l'Yonne comme vice-président et président de la commission sportive. Pour accomplir tous ces mandats, je peux en témoigner, il faut donner beaucoup de son temps et c'est pour cela que ce type d'homme se fait de plus en plus rare. Il a toujours défendu avec acharnement et pugnacité les intérêts des clubs sportifs, et en particulier le club de foot qu'il aimait tant. C'était aussi un fin et difficile négociateur que je n'oublierai jamais. Touché par la maladie, il avait le courage de s'intéresser à la vie du club, il assistait régulièrement aux matchs, et participait assidûment aux réunions du district de l'Yonne. Voilà ce qu'était notre ami Bernard Pittet, un homme courageux et dévoué, c'est pourquoi au nom de la commune mais aussi à titre personnel, je tenais à lui rendre un hommage appuyé. Permettez-moi de vous dire qu'il va nous manquer.
Je vous remercie.

Bernard Chatoux
Maire de Paron

Le club de football PSCM s'associe à cet hommage rendu par le Maire de Paron



A vos agendas

NUMÉROS UTILES

Police municipale Mairie 23, av Jean Jaurès	**03 86 65 06 06**
Astreinte du Service des eaux (Répondeur)	**03 86 65 02 23**
Permanence de l'ensemble sportif	**03 86 64 39 54**
Commissariat de Police 36, bvd Maréchal Foch Sens	**03 86 65 86 80**
Urgence	**17**
Sapeurs Pompiers Centre Principal de Secours Sens	**03 86 83 76 90**
Urgence	**18**
Centre Hospitalier 1, av Pierre de Coubertin Sens	**03 86 86 15 15**
SAMU	**15**
SOS médecins	**0820 80 02 01**
ERDF Subdivision de Sens, 2, Avenue de la Paix	**0810 333 089**
GRDF	**0800 473 333**

Samedi 22 janvier
Loup, conte musical
17 heures à la
salle polyvalente
Roger Treillé

Samedi 29 et dimanche 30 janvier
Bourse
Salle polyvalente
Roger Treillé

Samedi 5 février
Loto des majorettes
Salle polyvalente
Roger Treillé

Samedi 12 février
Loto de l'association foot en salle
Salle polyvalente
Roger Treillé

Samedi 26 et dimanche 27 février
Salon des métiers
Salle polyvalente
Roger Treillé

Dimanche 13 mars
Repas des anciens
(sur invitation)
Salle polyvalente
Roger Treillé

Samedi 26 et dimanche 27 mars
Bourse aux vêtements
Salle polyvalente
Roger Treillé

Vendredi 8 avril
Soirée cabaret de l'Ecole de Musique
Salle polyvalente
Roger Treillé

Dimanche 8 mai
Cérémonie du 8 mai
Monument aux morts

Dimanche 15 mai
Concert Jazz
salle polyvalente
Roger Treillé

Samedi 21 et dimanche 22 mai
Raid senon
Salle polyvalente
Roger Treillé

Du 14 au 19 juin
Exposition de l'Académie Avenue Indigo et du Photo Club de Sens
Salle polyvalente
Roger Treillé

Mardi 21 juin
Fête de la musique
Salle polyvalente
Roger Treillé

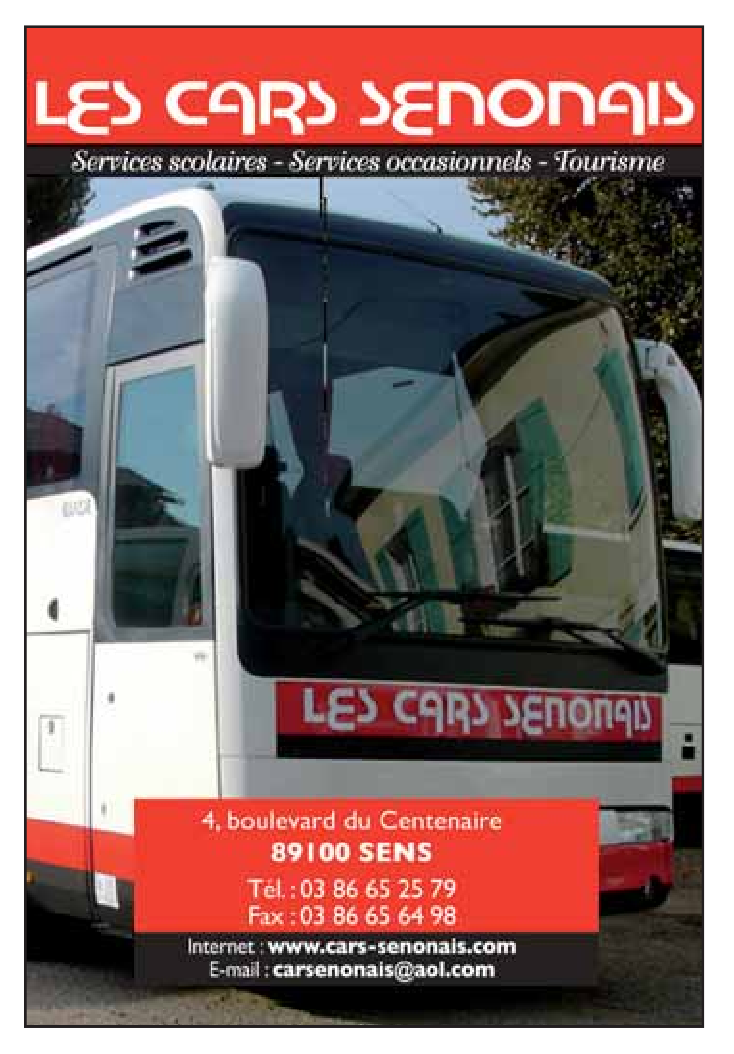
Samedi 25 juin
Les Olympiades
Complexe Roger Treillé

Jeudi 14 juillet
Vide greniers FNACA
Parking du complexe
Roger Treillé


Communauté de communes du Sénonais
Osons l'avenir
Une communauté de talents
9 communes, 42000 habitants, une ambition : grandir ensemble.
21 bd du 14 Juillet - BP 552 - 89105 Sens cedex
Tél. : 03 86 65 89 00 - Fax : 03 86 65 89 10
Email : contact@cc-senonais.fr
www.cc-senonais.fr


PARON CONTACT
Vous souhaitez mettre en avant votre activité en publiant une insertion dans notre bulletin municipal, contactez nous :
03 86 83 93 93


Sens SERRURERIE
Gilles Gennetier & Jacky Trasserra
Dépannage au service du Particulier
Serrurerie, métallerie, toutes fermetures
et protections du bâtiment.
Automatismes de portes et volets.
Siège Social :
121 ter, Rue Émile Zola
89100 SENS
Tél. 03 86 83 93 83
Fax 03 86 83 93 80
E-mail : sens.serrurerie@orange.fr


LES CARS SENONAIS
Services scolaires - Services occasionnels - Tourisme
4, boulevard du Centenaire
89100 SENS
Tél. : 03 86 65 25 79
Fax : 03 86 65 64 98
Internet : www.cars-senonais.com
E-mail : carsenonais@aol.com


BAUDRY
Vous Servir Pour Bâtir
MATÉRIAUX, GROS ŒUVRES, CHEMINÉES
Tél. : 03 86 95 65 10
Fax : 03 86 95 65 15
BOIS, PANNEAUX, MENUISERIES
Tél. : 03 86 95 65 20
Fax : 03 86 95 65 25
SANITAIRE, CHAUFFAGE
Tél. : 03 86 95 65 40
Fax : 03 86 95 65 45
CLIMATISATION
Tél. : 03 86 95 65 40
Fax : 03 86 95 65 45
CARRELAGE
Tél. : 03 86 95 65 30
Fax : 03 86 95 65 35
QUINCAILLERIE
Tél. : 03 86 95 65 23
Fax : 03 86 95 65 55
ÉLECTRICITÉ
Tél. : 03 86 95 65 60
Fax : 03 86 95 65 65
Avenue de Senigallia - 89100 SENS Tél. 03 86 95 65 00


SIP ENTREPRISE ISOLATION PEINTURE
Peinture - Ravalement
Double vitrage - Isolation
Revêtements Sols et Murs
Tél. 03 86 95 41 41
Portable 06 14 02 34 36
Télécopie 03 86 65 38 37
3, rue de l'Artisanat
89100 PARON
E-mail : contact@sip89.fr